

LE LAVAGE DES LAINES

Cinquante-sixième année. — N° 4

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

MERCREDI 4 JANVIER

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NUMÉRO

ÉDITION DU MATIN

LE NUMÉRO

TARIF D'ABONNEMENTS

A ROUBAIX... A TOURCOING... A LILLE... A BRUXELLES

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Tél. 554 et 1070

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

Les autres départements... L'ÉTRANGER... AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 25, RUE FÉVÉREAU

LA CAMPAGNE DE LA C. G. T. POUR LA RÉVISION DU PROCÈS DURAND Les Anarchistes londoniens assiégés par la Police

CAUSERIE MÉDICALE

La Propreté cutanée

Bon utilité. — Les bains. — Soins avant le départ pour l'école. — Les cheveux, leurs parasites. — Lavage de la face. — Oreilles et yeux. — Bouches. — La pourboire. — Onctueux. — Soins des mains et des pieds. — Linge de corps et vêtements. — Chaussures.

On sait depuis longtemps combien il est nécessaire d'entretenir le corps de l'enfant dans un parfait état de propreté, la poussière, la crasse étant un réceptacle de germes microbiens, cause fréquente de maladies infectieuses pour ceux qui en sont couverts, et de propagation pour les sujets qui ont avec eux des contacts.

Avant le départ, il faut soigner les cheveux qui, chez les garçons, doivent être coupés assez courts. On les peignera et on les brossera, en employant peigne et brosse spéciaux pour chacun et en lavant ces instruments deux fois par mois dans de l'eau tiède à laquelle on ajoutera du carbonate de soude.

Deux fois par semaine laver et curer le conduit auditif externe avec un petit instrument, dit curette, pour enlever la sécrétion des glandes auriculaires, dite cerumen. On fera ce ménage très doucement et sans susciter de sensations douloureuses.

Les enfants contractent souvent dans les écoles une habitude contre laquelle on ne saurait trop réagir; ils se lèchent les lèvres avec la langue, d'une façon continue et arrivent à produire sur les muqueuses linguales et surtout au sein de la bouche des éraillures quelconques profondes, douloureuses et, parfois, même, facilement. Ceci se fréquente et on a vu dans certaines agglomérations d'enfants, vers 17, être atteints de pourboire, non donné à cette maladie. Les plaies se renouvellent fréquemment des gorges, qui se déposent sur les objets en contact avec elles, et peuvent être infectées par les mains. On a vu les cas diminuer en interdisant dans les pensions où on en observait, l'échange des verres, timbales, ustensiles, fourchettes et autres objets.

Une autre mauvaise habitude, malheureusement très répandue et infiniment difficile à vaincre une fois acquise, est celle contractée par les enfants de se ronger les ongles. Les ongles, car elles s'infectent et à s'arracher des lamelles de peau laissant la chair à vif, exposés aux poussières nocives. Les onychophages, c'est le nom donné à ces malheureux, résistent difficilement à cette habitude, et ils s'y livrent souvent sans y songer. On emploiera un des nombreux moyens préconisés, mais sans grand espoir si la volonté ne prend la plus grande part, de voir cesser ce véritable vice.

On empêche cette habitude fréquemment répandue chez les enfants à l'école, de porter à la bouche, de mordiller, sucer porte-plumes, crayons, règles, papiers, livres. On ne les laissera pas embrasser par des personnes étrangères et surtout d'autres enfants.

Les mains seront soigneusement lavées tous les matins, avant chacun des principaux repas et quand leur état le rendra nécessaire, avec une brosse à ongles pour enlever les poussières des plis cutanés et du bord des ongles. Les ongles d'ongles seront nettoyés avec la pierre ponce. Les mains malpropres prédisposent aux tumeurs, aux verrues, qui ont l'inconvénient d'être contagieuses, ce qui nécessite alors l'isolement de l'enfant. On empêchera l'enfant de porter les doigts à sa bouche, dans ses narines, de les mouiller pour tourner les pages de ses livres ou d'un cahier, de gratter les boutons qu'il peut avoir sur la peau.

Les pieds seront lavés et savonnés dans de l'eau chaude deux fois par semaine au moins, plus souvent si la transpiration est abondante. Brosser les ongles et les couper deux fois par mois, comme pour ceux des mains. La brosse ne sera pas employée lorsqu'il y aura aux doigts des maux blancs ou des écorchures.

Soigner la propreté du linge de corps qui sera complètement changé deux fois par semaine. Mettre la nuit une autre chemise que le jour. Donner un mouchoir propre plusieurs fois en huit jours, et habiller l'enfant, quand il lousse et qu'il est près d'une personne, à mettre devant sa bouche sa main ou son mouchoir. Dans les pensions, la serviette de toilette sera marquée non seulement aux initiales mais au nom complet de celui qui en use.

Les vêtements seront propres, sans déchirures; ceux de laine brossés chaque jour et souvent battus, ceux de toile fréquemment lavés. Empêcher les enfants de se rouler à terre pendant leurs jeux, et leur mettre pendant le jeune âge un tablier pour les préserver des taches et des poussières.

La chausserie sera de cuir, cirée chaque jour, ou de toile, et alors soignée lavée. On la choisira bien adaptée au pied, afin qu'elle ne blesse pas.

En suivant méthodiquement ces principes, recommandés par les médecins qui s'occupent des enfants dans les établissements scolaires, on les habituera aux soins d'hygiène, qui les préserveront, du cours de leur vie de bien des maladies.

Autriche et Hongrie

L'ÉMOTION CAUSÉE PAR UN DISCOURS DE L'ARCHIDUC FRANÇOIS-FERDINAND N'EST PAS APaisÉE

Budapest, 3 janvier. Les propos attribués à l'archiduc héritier, critiquant l'ancien ministre nationaliste dont Kossuth faisait partie, continuent à provoquer une grande agitation parmi les députés de l'opposition.



L'ARCHIDUC HÉRITIER FERDINAND D'AUTRICHE

On annonce, en effet, que l'ancien ministre Polony et le député Ugron, présents mardi à la Chambre, une interpellation demandant si les paroles attribuées à l'archiduc François-Ferdinand, disant que le prestige de la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche était amoindri, avaient réellement été prononcées, et si le président Khen était autorisé de publier ces paroles.

Les interpellateurs déclarent que le jugement porté par l'héritier de la couronne est une véritable menace pour la Hongrie, et qu'il faut repousser avec énergie les menaces qu'elle en est l'origine.

On prévoit que la séance sera très mouvementée. Le ministre président fournira une explication au sujet des deux versions publiées. M. Kossuth a déclaré que la publication des paroles du prince constituait une indélicatesse et une faute politique.

Les propos de l'archiduc ont provoqué une vive irritation en Hongrie, parce qu'ils prouvent que dans l'avenir la question militaire sera prédominante.

Le jugement est renvoyé au 14 janvier. L'audience est levée.

Le Verdict de Rouen

LA C. G. T. S'AGITE POUR LA RÉVISION DU PROCÈS

Paris, 3 janvier. Conformément au mandat fédéral, le Comité de la grève générale s'est mis aujourd'hui même à l'œuvre en vue de préparer un mouvement général de toutes les forces ouvrières organisées.

M. Thuillier, secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine, a donné ce matin à un de nos confrères sur la grève prochaine les explications suivantes: « Réformistes et révolutionnaires, a-t-il dit, se sont mis d'accord pour reconnaître qu'il y avait lieu de poursuivre la campagne entreprise en faveur de Durand. C'est à l'unanimité que les décisions ont été prises. Après la commutation de la peine de Durand, le Comité a jugé qu'il convenait d'attendre avant de déclarer la grève. Nous ne voulons d'ailleurs pas engager la lutte avant d'avoir pris toutes les mesures propres à assurer le succès. Ce n'est pas en vain que nous avons déclaré des mouvements, nous commençons à avoir maintenant une certaine expérience. L'élan est donné, des tournées de propagande vont être organisées.

« Nous ne nous déclarerons satisfaits que le jour où Durand aura obtenu justice c'est-à-dire lorsque nous serons parvenus à obtenir non seulement sa liberté, mais aussi la révision du procès inique de Rouen. Le comité de la grève générale va se mettre en rapport avec les sous-comités chargés d'entretenir l'agitation dans les principaux centres industriels.

La Bourse du Travail, l'enthousiasme en faveur de la grève générale ne semble pas faiblir. Toutefois, les secrétaires des grandes organisations préparent leurs appels; ils convoquent les syndiqués à des réunions de protestation. C'est ainsi que le syndicat général des terrassiers vient de lancer à ses adhérents un appel les convoquant pour dimanche matin huit janvier, à neuf heures, salle Poullier. Dans ce meeting, on protestera contre le verdict de classe de Durand.

L'INCIDENT DE TOULON

Les obsèques du matelot russe

Toulon, 3 janvier. — Les obsèques du matelot russe tué par le factionnaire Galle, du 11^e de ligne ont eu lieu ce matin. Le défunt appartenait à la religion musulmane, il n'y a pas eu de cérémonie religieuse et le cercueil a été simplement transporté sur un corbillard drapé de blanc. Le corbillard était précédé de plusieurs coureuses portées par des marins russes et des marins soldats français, ornées par l'équipage du « Slava », par le 11^e de ligne, la ville de Toulon, etc.

Le factionnaire Galle qui tira le coup de feu mortel avait tenu à être parmi les porteurs de couronnes de son régiment. Les officiers de l'état-major du « Slava » conduisaient le deuil portant tous un crêpe au bras gauche.

Tous les navires de l'escadre et les troupes de la garnison et du port avaient envoyé des délégations. Le cortège était composé de toutes les autorités, notamment du vice-amiral Jauréguiberry, préfet maritime, du maire de Toulon et ses adjoints; M. Arnaud, sous-préfet, la plupart des membres du Conseil municipal, les colonels d'infanterie de ligne et d'infanterie coloniale. Les honneurs ont été rendus par un piquet de marins russes en armes.

Les Anarchistes de Londres

TRAQUÉS JUSQU'EN LEUR REPAIRE ILS SOUTIENNENT UNE LUTTE ACHARNÉE CONTRE LA POLICE

Londres, 3 janvier. — Les recherches de la police au sujet des assassins du quartier de Houndsditch se poursuivent depuis plusieurs semaines. Cette nuit, plus de 700 policiers, appuyés par des troupes, ont entouré le district de Houndsditch où on avait des raisons de croire que se tenaient les assassins de Peters et Fritz. Elle a peu à peu resserré le cercle, puis, elle a fait évacuer les maisons voisines de la maison suspecte. Les soupçons étaient fondés.

LA RÉVOLTE DES DRUSES

Un Combat acharné près de Kerak

Constantinople, 3 janvier. — Après une bataille qui a duré quatre jours, livrée à l'est de Kerak, et dans laquelle les Turcs ont eu 4 officiers et 204 hommes tués, ce qui reste des forces druses a été refoulé dans le désert. Les Druses ont eu de nombreux tués. Plus de mille se sont rendus.

Les Accidents de Chemins de Fer continuent

Valence-sur-Rhône, 3 janvier. — Un accident s'est produit cette nuit en gare de Valence. Tandis qu'un train de marchandises se garait, un autre train de marchandises est arrivé et l'a tamponné. Quinze wagons ont été avariés.

AVANT LA RENTRÉE

L'Election du Président de la Chambre

Paris, 3 janvier. — On se préoccupe dans le monde parlementaire de la bataille qui va se livrer à la rentrée, sur l'élection du président de la Chambre.

A LA CHAMBRE TURQUE

Une séance mouvementée

Constantinople, 3 janvier. — Si quelque doute existait sur la véacité des rumeurs qui étaient répandues depuis quelque temps, au sujet des divisions existant au sein du parti « Union et Progrès », la scène qui s'est produite à la chambre turque deux membres influents du parti est venue le dissiper.

Le Cardinal Luçon et les Instituteurs

LE JUGEMENT SERA RENDU AUJOURD'HUI

Paris, 3 janvier. — L'arrêt de la Cour d'appel dans le procès engagé par l'amicale des instituteurs de la Seine contre le cardinal Luçon, qui avait été renvoyé à huitaine mardi dernier, ne sera rendu qu'à l'audience de mercredi.

La Lettre de Pie X sur l'Union des Eglises

Rome, 3 janvier. — L'« Osservatore Romano » publie une lettre du Pape sur le récent article du prince Max de Saxe. Cette lettre est datée du 26 décembre et adressée aux délégués apostoliques de Constantinople, de Grèce, d'Égypte, de Mésopotamie, de Perse, de Syrie et des Indes orientales.

La Constitution de l'Alsace-Lorraine

MULHOUSE VA MANIFESTER CONTRE LE PROJET IMPÉRIAL

LES DRAMES DE L'AVIATION

LE CORPS DU LIEUTENANT GAUMOND TRANSFÈRE A PARIS

Versailles, 3 janvier. — A 9 heures, ce matin, a eu lieu, à l'hôpital militaire de Versailles, le levé du corps du lieutenant de

LES ANARCHISTES SE RÉUGENT SUR LES TOITS

L'incendie a fait des progrès rapides. Les assiégés sont alors montés sur le toit et ont continué à tirer sur les soldats et sur la police.

TOUT EST FINI : LA MAISON S'ÉCROULE

On ne retrouve que des cadavres. Londres, 3 janvier, 3 h. 15. — La maison tout entière a brûlé.

LES ANARCHISTES SE RÉUGENT SUR LES TOITS

Les pompiers ont pu pénétrer dans la maison incendiée. Ils auraient découvert 6 cadavres.

LES ANARCHISTES SE RÉUGENT SUR LES TOITS

Des femmes garde-malades, qui sont arrivées sur les lieux, soignent les blessés, parmi lesquels se trouvent un sergent, plusieurs soldats et un curieux.

LES ANARCHISTES SE RÉUGENT SUR LES TOITS

Les pompiers ont pu pénétrer dans la maison incendiée. Ils auraient découvert 6 cadavres.

LES ANARCHISTES SE RÉUGENT SUR LES TOITS

Les pompiers ont pu pénétrer dans la maison incendiée. Ils auraient découvert 6 cadavres.